

THAL-Infos

N°27
décembre 2009
N°27
décembre 2009



Bonne Année 2010

Téléphone : 03 88 91 20 87
Fax : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Sommaire :

Le mot du Maire	p.3
Les travaux de vos élus	p.4
- les finances communales	p.6
Les chantiers en cours :	
- la forge	p.8
- le Home St Joseph	p.9
Les évènements de la commune :	
- le 14 juillet	p.11
- le 11 novembre	p.12
Portraits :	
- Albert Brill	p.13
- Céline, Josianne	p.15
Les échos de la vie associative :	
- la Gungelstub	p.16
- les sorties pédestres	p.17
- le badminton à Thal	p.18
- la cochonaille	p.19
- les Sapeurs Pompiers	p.20
- la classe 54 en Forêt Noire	p.21
- la Bibliothèque, le Conseil de Fabrique	p.22
- le Don du Sang, la Gym.	p.23
Les nouvelles de nos écoles	
- l'Ecole numérique à Haegen	p.24
- le mot des maternelles et du CP	p.25
Noël à Thal :	
- la crèche Dreyer	p.27
Etat Civil	
- nos joies et nos peines	... p.28
Infos pratiques et diverses :	
- recensement en 2010	p.31
- infos en vrac	p.32
- calendriers des manifestations	p.34
- message de fin d'année	p.35

Publication

**Dépôt légal
décembre 2009**

**Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier**

**La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin
communal pour :**

**la rédaction d'articles,
les images...**

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.





Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,

Dix ans déjà, qu'un énorme souffle, baptisé Lothar traversait l'Alsace, dix ans aussi que le monde entier s'apprêtait à fêter l'entrée dans le deuxième millénaire, que les publicitaires redoublaient d'ingéniosité pour nous « faire aimer l'an 2000 ». Les deux souffles passés, la réalité quotidienne avait repris ses droits et aujourd'hui, force est de constater que les mauvaises nouvelles supplantent les bonnes, que pour un grand nombre de concitoyens les fins de mois deviennent difficiles. La montée de la courbe du chômage est inquiétante, surtout pour les jeunes en quête d'un premier emploi ; les associations caritatives voient le nombre de demandeurs grandir (banque alimentaire, resto du cœur.....) ; l'insécurité et la violence augmentent, que celles et ceux qui ont la chance de travailler constatent une pression et un stress grandissant. Quel antidote pour faire face à toutes ces difficultés ? Privilégier la solidarité à l'individualisme, différencier le nécessaire du superflu, apprécier le cadre de vie encore préservé dans lequel nous vivons (**je note la commande d'une quarantaine de fruitiers hautes tiges suite à la proposition de subvention de la Commune**), s'engager dans des actions utiles ou tout simplement participer à des activités sportives, culturelles, club de loisirs.

Transition choisie pour évoquer la bonne santé de la Gungelstub, de la gymnastique douce et tonique, du dynamisme du badminton et du football. N'oublions pas la bibliothèque qui nous offre la possibilité de nous évader et d'approfondir nos connaissances et qui mériterait l'adhésion d'un plus grand nombre de lecteurs. Tout un ensemble d'activités qui peuvent agrémenter nos loisirs et nous aider à oublier un temps les soucis journaliers.

Depuis le dernier numéro de juin, nous avons avancé dans nos différents projets. En effet, début juillet l'acte d'achat de la maison 1, rue Ballerich a été signé. Cette maison accueillera pour une période transitoire de 3 ans le Centre de Soins Infirmiers. Le permis de construire pour l'extension du Mille-Clubs a été délivré, mais les travaux ne devraient débuter que vers août/septembre 2010. Le péricolaire sera doté d'un nouveau préfabriqué pour les vacances de printemps et le Corps des Sapeurs Pompiers devrait disposer de sa nouvelle caserne, mais sur un site qui reste à confirmer. La Commune mettrait à disposition le terrain pour l'euro symbolique, et la construction serait à la charge du SDIS.

Avec les riverains des chalets du Géroldseck nous avons convenu, lors d'une réunion à la mairie, que les travaux de voirie et réseaux secs se feront à l'horizon 2012. Vous avez pu constater que les travaux de rénovation de la vieille forge ont bien avancé ; seul regret, le désistement, lors du chantier d'été, de quatre jeunes Thalois sur cinq qui avaient fait acte de candidature à la mairie. Les jeunes présents ainsi que leurs parents ont trouvé l'expérience enrichissante et sont prêts à la renouveler.

Je crois vous avoir dit l'essentiel et je tiens à remercier l'équipe municipale pour son implication. Il me reste à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, moments privilégiés pour se retrouver en famille. Dès à présent, le Conseil et moi-même vous invitons au vœux du maire **le dimanche 10 janvier 2010 à 16h00 à la salle Jeanne d'Arc**, cérémonie qui se veut avant tout un instant de convivialité et d'échanges.

Joyeux Noël et excellente Année 2010

J.-C. DISTEL

Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit systématiquement tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1^{er} juin au 30 novembre 2009

6 juillet 2009

- Sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale

Octroi de subvention pour la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges sur l'ensemble du ban communal de Thal-Marmoutier selon les critères suivants :

- Période : 1^{er} août 2009 au 31 décembre 2009
- Bénéficiaires : tous les propriétaires, par foyer fiscal, au regard de la taxe foncière
- Montant : 10 €uros par arbre limité à 3 arbres par propriétaire
- Pièces justificatives : facture acquittée mentionnant le lieu de plantation (références cadastrales)

- Mise en location du logement sis 1 rue Ballerich moyennant un loyer mensuel initial fixé à 700 €uros

Subvention pour voyage scolaire

Participation financière aux voyages scolaires, en cas de demandes effectuées par les établissements scolaires, aux conditions suivantes :

- élèves domiciliés à Thal-Marmoutier
- montant : 5 €uros par enfant, par jour, pour une durée maximale de 5 jours
- une subvention unique par élève pour l'ensemble de la scolarité
- chaque demande sera soumise à l'avis du Conseil Municipal

7 septembre 2009

- Approbation de la dissolution du Syndicat Intercommunal des Etablissements du Premier Cycle du Secteur de Saverne

- Fixation de la redevance 2009 due par France Telecom au titre de l'occupation du domaine public

- artères en sous-sol : 13,489 km à **35,51 €uros le km** soit au total 478,99 €uros
- artère aérienne : 2,211 km à **47,34 €uros le km** soit au total 104,67 €uros

- Achat de 3 panneaux « plans de la commune » auprès de SIGNAUX GIROD ALSACE de Colmar pour un montant total de 4.803 €HT, soit 5.744,39 €TTC (pose comprise) ;

- Mise en place d'escaliers dans la maison sise 1 rue Ballerich, par l'entreprise FISCHER Vincent de Thal-Marmoutier, pour un montant total de 5.795,16 €HT.

5 octobre 2009

- Création de deux emplois d'agents recenseurs pour le recensement de janvier-février 2010

Les agents seront payés à raison de 0,60 €par feuille de logement remplie et de 1,26 €par bulletin individuel rempli.

- **Création d'un poste de rédacteur-chef territorial**, emploi à temps non complet, avec durée hebdomadaire de 25/35e, à compter du 1^{er} novembre 2009.

- **Attribution d'une subvention de 30 €uros** dans le cadre de la participation au chantier-jeunes de la forge de l'été 2009 à ROLLING Florian domicilié 4 rue des Pêcheurs à Thal-Marmoutier.

9 novembre 2009

- **Autorisation d'engagement d'agents non titulaires** à temps complet ou à temps non complet, pour assurer le remplacement momentané de fonctionnaires autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé de maladie, d'un congé de maternité, d'un congé parental ou d'un congé de présence parentale.

- **Mise à disposition de Mme Denise TANTON au profit du SIVU Haegothal** pour effectuer les tâches de secrétariat du Syndicat à raison de 4 heures hebdomadaires.

- Fixation des tarifs applicables pour les prestations effectuées par la commune

- coût des travaux de déneigement effectués par la commune pour le compte d'autres structures, entre le 1^{er} novembre 2009 et le 31 octobre 2010, comme suit :

Gravillons	22,- €TTC	la tonne
Sel	93,- €TTC	la tonne
Mise à disposition : chasse-neige avec conducteur	51,- €TTC	l'heure

- coût des interventions pour des travaux d'entretien, effectués à titre exceptionnel par la commune, en cas de non-respect par un tiers de l'obligation d'effectuer lesdits travaux :

37,- €TTC l'heure



Les finances communales

P. Lotz, 1^{er} adjoint, chargé des finances

Le présent article a pour objet de **faire le point sur l'exécution du budget** 2009 à la date où nous écrivons ces lignes.

1° Rappel des prévisions budgétaires pour 2009

Lors de sa séance du 25 mars 2009 le Conseil municipal a examiné et adopté le budget primitif de l'exercice 2009 qui, dans ses grandes « masses », s'établissait ainsi (voir THAL INFO n° 26) :

➤ **Budget de fonctionnement** : Le budget de fonctionnement de 2009, en l'absence d'éléments nouveaux, se bornait à une actualisation de celui de 2008. Ainsi, son montant global a-t-il été fixé à 442 800 €.

➤ **Budget d'investissement** : le **principal poste d'investissement** pour l'année 2009 consistait en l'acquisition, après une procédure de « préemption », de la **maison appartenant aux époux Pastor** (maison appartenant précédemment à Elise Distel). Cette acquisition, pour un montant de 203 500 € (frais compris), a été réalisée moyennant un emprunt de 200 000 €.

Pour le **surplus**, les dépenses d'investissement prévues pour 2009 concernaient pour l'essentiel :

- la restructuration du « Mille-club », pour un montant de 26 000 €, correspondant aux frais d'étude préalable ;
- la mise en place de panneaux de signalétique et de plans du village ;
- l'édification, d'une « caserne de pompiers » destinée à abriter le véhicule d'urgence ainsi que les matériels des pompiers (pour un montant de 40 000 €) ;
- la poursuite des travaux de mise en sécurité de la forge (pour un montant nouveau de 15 000 €, s'ajoutant aux 14 700 € déjà prévus au titre de l'exercice 2008).

2° Réalisation du budget

➤ **Budget de fonctionnement** : Comme pour l'exercice 2008, le budget de fonctionnement 2009 devrait dégager un excédent significatif, de l'ordre de 140.000 € tenant compte de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2008). Cet excédent devrait nous permettre de faire face plus aisément, et sans augmentation des impôts locaux, aux dépenses d'investissement prévues pour 2010.

➤ **Budget d'investissement** : Pour l'essentiel les dépenses prévues au titre du budget 2009 ont **effectivement été réalisées**, même si certaines d'entre elles n'ont pas encore été payées, les factures correspondantes ne nous étant pas encore parvenues.

Rappelons que l'exercice 2009 a vu en particulier **l'acquisition de la maison des époux Pastor** pour un montant de 200 000 € (hors frais d'acquisition), financé par un emprunt de même montant. Comme vous le savez sans doute, la maison elle-même a été louée avec effet du 1^{er} novembre 2009 au **Centre de soins infirmier** et au SSIAD, ces deux associations étant tenues de quitter leurs locaux implantés jusqu'alors au Couvent, qui n'étaient plus aux normes. Ce déménagement ne sera toutefois que **provisoire**, les centres de soins devant en principe déménager une nouvelle fois en 2012 dans les locaux du Home Saint Joseph à l'achèvement des travaux d'extension de cet établissement et de sa transformation en maison de retraite.



La réhabilitation de l'**ancienne forge** est quasiment achevée, sous réserve de quelques aménagements intérieurs (notamment : installation électrique, escalier donnant accès à l'étage,...).

L'agrandissement du « **Mille-club** » et la mise aux normes de la cuisine suivent leur cours ; le permis de construire a été délivré et les appels d'offres seront lancés début 2010, afin que les travaux puissent effectivement démarrer courant 2010.

Quant à la « **caserne** » des pompiers, son implantation était initialement prévue à l'entrée de la maison « Pastor », à la place de l'ancien hangar voué à la démolition.

Cette parcelle étant toutefois classée en « zone inondable », le permis de construire n'aurait pu être délivré. La Commune a cependant trouvé une solution alternative qui semble convenir aux parties intéressées (Commune et SDIS).

Cette opération sera réalisée en principe selon les modalités suivantes :

- cession au SDIS de l'emprise de la construction pour l'euro symbolique ;
- réalisation de la construction par le SDIS et à ses frais, qui en sera propriétaire.



A · COMPTER · DU · 2 · DECEMBRE · 2009



POUR · LE · PAIEMENT · DE · VOS · IMPOTS · ° ·

(IMPOT · SUR · LE · REVENU, TAXES · d' · HABITATION · et · FONCIERE, Etc.)

ET · TOUTES · DEMARCHES · LES · CONCERNANT ·

VEUILLEZ · VOUS · ADRESSER · AU ·

SERVICE · DES · IMPOTS · DES · PARTICULIERS · (SIP)

CENTRE · DES · FINANCES · PUBLIQUES · ° · ° · 11, RUE · SAINTE · MARIE · ° 67700 · SAVERNE

De 8 · H · 30 à 12 · H et 13 · H · 30 à 16 · H

(ANCIEN · CENTRE · DES · IMPOTS · FACE · SUPERMARCHE · MATCH · ET · COLLEGE · SOURCES)

La · trésorerie · de · SAVERNE · COLLECTIVITES · n' · encaissera · plus · que · les · produits · locaux · (factures · d' · eau · et · d' · assainissement, · redevances · des · ordures · ménagères, · cantine · et · autres · recettes · pour · les · communes · et · la · ville · de · Saverne, · ainsi · que · les · factures · du · CENTRE · HOSPITALIER · de · Saverne) · et · continuera · d' · assurer · la · vente · des · timbres · fiscaux, · amendes, · OMI, · tickets · déchetterie, · etc · ...

La forge

Chantier avec les jeunes



La rénovation de l'ancienne forge a connu une avancée remarquable au cours de cet été. Une coopération entre différents partenaires a permis de donner fière allure à cette vieille bâtisse au centre du village. En effet, artisans locaux, ouvriers communaux, membres du Conseil Municipal et l'organisation d'un « chantier jeune » en partenariat avec le Sycoparc et le Raj (réseau d'animation jeunes), se sont attelés à cette tâche.

Une dizaine de jeunes encadrés par Annie, Cindy et Kevin ont joué à l'archéologue, au terrassier, au couvreur et ont pratiqué la technique du torchis (eau, paille et terre grasse). Ils ont ainsi été sensibilisés à la préservation du patrimoine et ont pu découvrir des métiers et des techniques de travail aujourd'hui en voie de disparition.

Si les matinées étaient consacrées à la rénovation, les après-midi étaient dévolues à la détente. Durant cette dernière quinzaine de juillet tous ont pu mesurer l'avancement des travaux. C'est autour d'une collation préparée par le RAJ, avec la participation des parents que s'est achevé ce chantier.

Une expérience intéressante, unanimement appréciée et qui ne demande qu'à être reconduite.



moment de détente

fabrication du torchis



Home Saint Joseph



Le chantier au 30.11.2009

Le chantier a démarré, lundi le 23 novembre 2009 !

Entre le premier avis favorable émis par la Commission Régionale d'Organisation Sociale et Médico Sociale (CROSMS), au printemps 2003, et le premier coup de pelleuse, il aura fallu six années et demie pour voir enfin le chantier entrer dans la phase de construction !

Le Maître d'œuvre désigné est l'entreprise SOTRAVEST d'Oberbronn

Il nous faudra encore patienter quelques mois avant de voir enfin notre canton doté de sa maison de retraite.

Les premiers résidents du futur EHPAD Saint Joseph, pourront être accueillis dans le nouvel établissement à l'été 2012.

Les travaux ne passent pas inaperçus à l'entrée ouest du village. Nous prions par avance les riverains et les usagers de la route de bien vouloir nous excuser pour la gêne et les désagréments momentanés que nous leur faisons subir.



La gestion du futur établissement

Comme promis lors de la dernière édition, nous vous faisons un rapide point sur l'évolution de la gestion du Home.

Après la construction du bâtiment actuel par la Congrégation des Petites Sœurs Franciscaines de Thal en 1972, ces dernières assurent, à l'ouverture de la maison de repos pour dames, la gestion de l'établissement jusqu'en 1975.

A compter de 1976, la Congrégation confie la gestion de l'établissement à l'association « Home Saint Joseph » qui par la même occasion devient locataire des lieux.

L'activité exercée est passée dans le champ sanitaire à la fin des années 1990 pour devenir un établissement de santé de Soins de Suite et de Réadaptation à vocation gériatrique, d'une capacité d'accueil de 30 lits autorisés.

A l'automne 2008, après mûre réflexion, et pour faire face à la complexité grandissante de la gestion et permettre un aboutissement rapide de l'important projet de réalisation du futur EHPAD, l'association a décidé de confier la gestion du Home Saint-Joseph à l'ABRAPA (Association bas-rhinoise d'Aide et Services à la Personne)



Le transfert des autorisations respectives a été avalisé par Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARH) depuis le premier juillet de cette année. La gestion effective sera officielle à compter du premier janvier 2010.

La prochaine fois nous vous ferons le point sur l'évolution des travaux et nous vous indiquerons les perspectives d'emploi sur le site à l'horizon 2012.

Le directeur du Home



Le 12 juillet

La brocante



Le 9^{ème} vide grenier organisé par l'ASC Brotsch a connu son succès habituel, malgré un temps pluvieux. Plus de 180 exposants proposaient « leur marchandise » aux nombreux badauds venus arpenter les rues du village. Il faut dire que la notoriété de la brocante de Thal s'est forgée au cours des années grâce au travail remarquable mené par les membres l'ASC Brotsch autour de leur président Marc SCHALL.



Le 13 juillet

Le bal populaire et le feu d'artifice

Là aussi, tradition oblige, c'est le **Badminton Club de Thal** qui invitait à faire la fête. Un public nombreux, prêt à s'amuser, heureux d'être ensemble et de danser au son de l'orchestre « Les Megaboy », s'est retrouvé à la salle Jeanne d'Arc. Peu avant minuit...et juste avant que la pluie ne joue au trouble fête, nos **Sapeurs Pompiers** étaient évidemment au rendez-vous pour procéder à la mise à feu du traditionnel feu d'artifice.



91^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918



C'est sous un beau soleil d'automne, à la sortie de la messe, qu'une cérémonie empreinte d'une grande émotion a rassemblé habitants, pompiers et chorale autour du monument aux morts.

M. le Maire, entouré de ses conseillers municipaux, a rappelé dans son discours les conséquences dramatiques de cette guerre, mais a également appelé à la vigilance pour l'avenir :

« Il y a 91 ans, à 5h15, le 11 Novembre 1918, les généraux allemands et alliés signaient l'armistice dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. A 11H00, le cessez-le-feu était effectif et la France pouvait célébrer la victoire. Cinq années de guerre totale prenaient fin.

A la joie était mêlé un profond sentiment de tristesse. En France, on dénombrait 4 millions de blessés et d'invalides, 1 400 000 soldats étaient tombés au front, 300 000 civils avaient succombé. Aucune famille, aucun village, aucune ville ne furent épargnés : témoins, les monuments aux morts de cette guerre que l'on observe jusque dans les contrées les plus reculées. Les rescapés n'eurent qu'un seul mot d'ordre : plus jamais ça.

Nous connaissons la suite, 20 ans après éclatait la seconde guerre mondiale et un certain nombre d'entre vous en sont encore les témoins.

Aujourd'hui, grâce à Robert Schumann, au Chancelier Adenauer et au Général de Gaulle qui sont les pères de la réconciliation franco-allemande et qui ont été les bâtisseurs de cette Europe, nous vivons en paix.

Mais une autre forme de guerre se présente à nous, le combat que nos sociétés modernes doivent mener contre le chômage, l'exclusion, le combat contre le réchauffement climatique qui demain peut-être feront plus de victimes que les deux grandes guerres.

Permettez-moi de citer Martin GRAY dans son livre " Vivre debout " écrit en 1993 " Nous vivons dans un monde en crise. Nos certitudes s'effondrent, les guerres renaissent, la violence éclate partout, des maladies nouvelles tuent les plus jeunes. Le sentiment d'insécurité et la misère gagnent du terrain " Juste constat, au regard du temps présent.

Pour finir, je voudrais rendre un hommage appuyé à Albert BRILL (ancien de Tambov) qui nous a quitté et à tous ceux qui ont laissé leur vie pour notre liberté. »

L'hymne à la paix, interprété par la chorale, a donné un cachet solennel à cette cérémonie, tout comme la participation de la clique des Sapeurs Pompiers. Après le traditionnel dépôt de gerbes, M. le Maire ne manqua pas de convier tout ce petit monde au verre de l'amitié dans la salle du Mille Club.



Portraits :

Albert Brill

Il nous a quitté cette année. M. Jean Louis Ritt nous communique son témoignage. Voici le récit du dernier “malgré-nous” de Thal, interné à Tambow : Albert Brill (*1923- +2009).



Après la drôle de guerre de 1939-40, les prisonniers alsaciens-lorrains des allemands furent libérés à la mi-juillet 1940. Tous ignoraient l’annexion de fait imposée par les nazis avec le retour aux frontières de 1871. Le résultat ne tarda pas puisque les hommes mobilisables furent obligés d’endosser l’uniforme allemand dès 1942. Au début ils furent enrôlés dans les unités de la Wehrmacht mais bientôt ils furent versés d’office dans les SS.

Albert Brill fut un de ces incorporés de force du régime nazi.

« Pendant l’année de Service de Travail Obligatoire (créé en mai 1941 pour les 18-25 ans) en Bavière, j’eus droit à une formation para-militaire, pendant laquelle le maniement d’arme se faisait avec une bêche. Nous fûmes parfois envoyés dans des grands centres de l’Allemagne du Nord où les villes et usines étaient bombardées sans répit par les alliés. C’étaient les américains le jour et les anglais la nuit. Les bombes incendiaires au phosphore précédaient les bombes explosives ce qui provoquait des incendies terribles et dévastateurs. Nous dûmes déblayer les décombres et en extraire les victimes en majorité brûlées ou carbonisées...

Après cette année de STO, je bénéficiai d’une courte permission avant d’être enrôlé dans la Wehrmacht. Ce fut en Pologne que je suivis une formation de radio-télégraphiste et fus affecté dans une unité hippomobile d’obusiers de campagne. Trois jours après l’arrivée au front en Lettonie près de Riga, l’offensive russe commença à nous faire reculer; mon unité se retrouva bientôt dans les Masures au sud de la Pologne.

Là les Russes, avec des moyens énormes, engagèrent une grande offensive le 25 février 1945. C’est alors que je me cachai, un soir, dans les ruines d’une maison et attendis les russes pour me rendre : ce furent des sibériens, des asiatiques. Je fus brutalisé et subis des interrogatoires; les officiers russes ne devaient avoir connaissance que des engagés volontaires français “vychistes”. Ils ignoraient ce qu’était un incorporé de force et l’on me traita comme un allemand.



Prisonniers de guerre alsaciens au camp de Tambow
(Photo archives Ville de Strasbourg)

CRDP d’Alsace

Je me retrouvai bientôt dans une colonne de prisonniers qui fut conduite à pieds jusqu'aux environs de Riga. Pendant cette longue marche épuisante, il n'y avait qu'une consigne : marcher sans s'arrêter, car tout homme qui tombait d'épuisement ou ne pouvait suivre, était abattu sur place...

Durant quelques mois dans un camp en Lettonie, j'appris à connaître la faim qui n'arrêtait pas de me tenailler. La ration journalière consistait en un petit morceau de pain de maïs et une cuillerée de sucre non raffiné ; parfois il y eut un bol de bouillon clair de poisson.

Il commençait déjà à faire chaud, lorsque nous fûmes entassés dans des wagons à bestiaux. Il n'y avait même pas de seau pour les besoins naturels, rien à manger ni à boire. Lors des arrêts, la porte du wagon s'entrouvrait et les morts étaient déposés sur le quai. Parfois l'on nous passait une gamelle avec du bouillon où chacun se prenait une, parfois deux cuillerées. Nous transitâmes par Smolensk pour arriver à la gare de triage de Moscou où le train manoeuvra une éternité pour changer de voie... Après un voyage interminable, ce fut le terminus en gare de Rada. Nous fûmes débarqués et traversâmes une forêt pour arriver à un camp qui devint tristement célèbre : **Tambow**.

J'appris dès mon arrivée que mon cousin Robert Brill (frère de Henri) était mort au camp. Là les conditions furent également éprouvantes. Les corvées de bois en forêt où seuls les civils, avec haches et scies, coupaient du bois. Le ventre creux, tenaillé par la faim, nous les aidions à mains nues.

En plus de la dysenterie qui faisait des ravages, il y avait la vermine : des multitudes de poux et d'innombrables punaises qui puaien ...

Chaque matin, une charrette passait pour emporter les décédés de la nuit qui étaient enterrés dans des fosses communes en forêt simplement signalées par un poteau avec un numéro.

Un beau jour, je fis partie d'un groupe qui fut rassemblé dans le camp pour aller à Rada, où l'on nous embarqua une seconde fois dans des wagons à bestiaux jusqu'à Magdebourg ; c'était la libération !

Le retour, en zone anglaise, se poursuivit en camions jusqu'à Bruxelles où nous eûmes un repas chaud. Après un détour par Paris et Châlon sur Saône, ce fut l'arrivée en soirée à Saverne où les rues étaient déjà désertes. Comme j'étais trop faible pour rentrer à pied à Thal, je passai la nuit chez mon frère à Saverne. Le lendemain c'est avec le vélo de celui-ci, que j'arrivai à la maison à la grande surprise et joie de ma famille. Très affaibli je fus rapidement hospitalisé. Les séquelles de la captivité m'ont accompagnés durant toute mon existence.

Beaucoup de Thalois et de personnes des villages alentour que je connaissais subirent des épreuves identiques : ceux qui ne moururent pas au camp, rentrèrent avec une santé fragilisée... d'autres ont été portés disparus »



Un baraquement du camp 188.



Brigades de bûcherons en forêt de Rada

Céline toujours en piste :

Quel palmarès !



La Commune de Thal peut être fière de compter dans ses rangs une athlète qui porte haut les couleurs de son village natal sur la scène internationale.

Voici son palmarès de la saison 2008 – 2009

- Vice championne de France Espoir du 60m
- Championne de France Espoir du 100m
- Sélectionnée aux Championnats d'Europe Espoir à Kaunas (Lituanie), équipe de France Jeune
- Sélectionnée aux Jeux Méditerranéens à Pescara (Italie), équipe de France Senior
- Sélectionnée aux Championnats d'Europe des Nations à Leiria (Portugal), équipe de France Senior
- Participation à la Golden Ligue de Berlin avec le relais Senior
- Record d'Alsace Espoir du 200m (24''25)
- Record d'Alsace Espoir et Senior du 60m (7''43)

La rédaction souhaite à Céline Distel beaucoup de réussite pour la nouvelle saison.

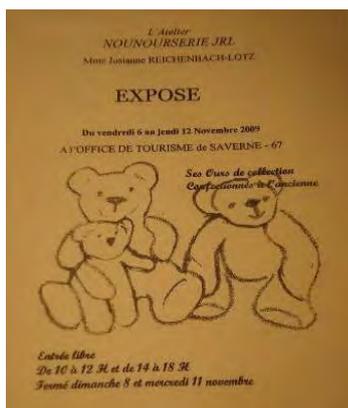
La nounourserie de Josiane

Le titre ne nous dit pas grand chose, et pourtant, lors d'une exposition à l'Office du Tourisme de Saverne, j'ai pu entrer en « contact » avec de magnifiques peluches : des ours anciens aux membres articulés et aux poils ras, des ours aux poils longs, des ours avec de grandes oreilles !

Tous ces ours sont les protégés de Josiane (l'épouse à notre adjoint Pierre LOTZ) qui, au gré de sa fantaisie, crée ses ours de toutes pièces !

Quel talent, quelle patience, quelle récompense quand son ours enfin fini lui dit : « Merci de m'avoir donné la vie ! »

Malou



La sortie en bus de la Gungelstüb



C'est le jeudi 24 juin que nous avons programmé notre sortie. Pas moins de 40 personnes se retrouvèrent dans le bus vers 10h.

Notre sympathique chauffeur Hubert mit le cap en direction de Scherwiller, visite d'une cave et dégustation de vins pour les uns et promenade dans ce joli village pour les autres. C'est vers 13h que nous nous sommes tous retrouvés autour d'une table garnie dans un restaurant bien rustique !



L'après-midi, visite de la serre aux papillons à Hunawehr et, dans la foulée, visite du parc de réintroduction des cigognes. Les différents « ateliers » nous permirent de comprendre l'importance du cycle de reproduction et de l'alimentation des cigognes !

Un autre spectacle tout aussi surprenant nous attendait. Celui-ci se déroulait dans un bassin rempli d'eau où les loutres, manchots et otaries nous ont gratifiés de leurs prouesses aquatiques pour attraper leur proie...

Vers 17h, Hubert nous ramena à Thal, après une journée ensoleillée et bien remplie.

Vente de la Gungelstüb !



Ce dimanche 28 novembre 2009, dès 10h du matin, une belle effervescence régnait dans la salle Jeanne d'Arc : l'Association Gungelstüb invitait la population à sa première vente !

Une dizaine de personnes s'activait, pour mettre en place les nombreux articles proposés à la vente, articles confectionnés lors de nos réunions, ou bien par les assidues bricoleuses qui, durant leur temps libre, tricotent; brodent; découpent et collent !

Dès 14h, un magnifique stand aux couleurs de la saison attendait les visiteurs. Un peu plus loin, une grande variété de gâteaux étaient également proposés à la vente, les boissons étant offertes ! Vers 16h, de nombreuses personnes s'attablaient pour goûter, une ambiance chaleureuse et conviviale régnait dans la salle et les affaires marchaient bien pour nos « vendeuses » ! Première réussie !

Toute l'équipe de la STUB remercie Michèle et Lucien Baumann pour la belle décoration et Gilberte pour son aide très précieuse en cuisine ! Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée !



Les sorties pédestres du mardi : ———



Tout au long de l'été, nous avons sillonné les Vosges du Nord avec de beaux circuits, traversé des villages pittoresques.....et avons même été invités à une réception à la mairie de La Petite-Pierre, avec à la clé, une dégustation d'un excellent vin blanc d'AlsaceComme le chemin du retour fut plus léger !

Notre guide bénévole Pierre nous surprend régulièrement, parfois il perd le Nord, souvent, il nous mène hors des sentiers battus, mais toujours, au détour du chemin, la vue est magnifique !

Les fidèles marcheurs et marcheuses ne se lassent pas, surtout quand la nature a changé de couleurs, de senteurs.....MERCI Pierre.



Grotte d'Amour, Holznerbrunne, Hunebourg



Sortie « Coup de Cœur » au Château du Freudeneck :

L'Association des amis du Château invitait à son traditionnel repas « sanglier à la broche » ! Quelques courageux partirent donc à 8 h de Saint Gall pour rallier le château du Freudeneck en passant par Wangenbourg. Arrivée à 11 h, après 3h de marche à un rythme soutenu, voilà de quoi mettre en appétit...Après une visite du Château avec quelques explications, nous nous retrouvons autour d'une belle table à dévorer du sanglier !

Quelques personnes nous avaient rejoint en voiture. Après ce repas copieusement arrosé, les plus courageux prirent le chemin du retour en passant par la Sommerau ; pour être de retour vers 20 h, fatigués mais contents de cette belle journée.



BADMINTON CLUB DE THAL

SAISON 2009-2010

Pour cette nouvelle saison 2009-2010, le Badminton Club de Thal compte toujours 3 équipes inscrites en championnat. L'équipe 1 évolue en régionale 2, l'équipe 2 jouera en départementale 2, et l'équipe 3 sera en départementale 3.



Kieffer Karin, équipe 1

Calendrier de l'équipe 1 : restent à jouer

Staffelfelden Bollwiller – Thal : vendredi 15 janvier

Thal – Wittelsheim : vendredi 29 janvier

CEBA Strasbourg III – Thal : vendredi 12 février

Obernai – Thal : vendredi 05 mars

Thal – Thann : vendredi 12 mars

Volant 3 frontières II – Thal : vendredi 26 mars

Thal – Ostwald II : vendredi 02 avril

Thal – Staffelfelden Bollwiller vendredi 23 avril

Wittelsheim – Thal vendredi 30 avril.

Les 3 équipes arboreront, cette année, une nouvelle tenue, avec l'aide de nos sponsors :

MERCI à ALSARENOV' et aux CHARPENTES HOPFNER.

Cette saison, 11 jeunes licenciés représenteront le Badminton Club de Thal au « circuit jeune ». Le circuit jeune est une compétition au cours de laquelle se rencontrent les jeunes licenciés des clubs alsaciens sur 5 journées. Au bout de ces 5 journées, les meilleurs s'affrontent en finale départementale, puis en finale régionale. Pour rappel : la finale départementale catégorie poussine 2008/2009 était à 100 % thaloise. Première, **Muller Mélanie** (Thal) et deuxième, **Soulet Julie** (Haegen). **Muller Mélanie s'adjugeant par la suite le titre régional.**



Le Badminton Club de Thal souhaite aussi remercier TOUS LES THALOIS pour leur générosité lors de la collecte de tombolas pour la soirée du 13 juillet.

Site : <http://www.bcthal.org>

Adresse mail : president@bcthal.org

Le président : Suss Raphael

Les Cochonailles



L'Association Gestionnaire de la salle Jeanne d'Arc a organisé récemment leurs annuelles cochonailles. Tout le monde sait que de nombreuses peuplades étaient dépendantes et vivaient en parfaite osmose avec un animal : les Indiens d'Amérique avec le bison, les Lapons avec le renne, les Mongols avec le cheval...En Alsace c'était peut-être avec le cochon ! En effet tout est bon dans le cochon, du groin jusqu'au jambon, c'est bon...

Les photos qui suivent permettront de décider ceux qui ne sont pas encore convaincu à grossir, l'an prochain, les rangs des habitués.

Après l'apéro, l'équipe, autour de la présidente Gilberte Schaeffer, a servi tour à tour le velouté de boudin, l'assiette de charcuterie avec crudités, le boudin accompagné de la traditionnelle compote de pommes et la choucroute royale, sans oublier le trou alsacien, le dessert et pour clore le tout, le café ...éventuellement avec !

Heureusement l'orchestre invitait à la danse ce qui permettait d'éliminer immédiatement les calories superflues.

Ce n'est que tard dans la soirée, après le tirage d'une très belle tombola, que certains sont rentrés les bras chargés et que tout le monde a regagné son foyer où le dîner n'était plus de mise.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée.



Et...il manque : le dessert, le café....

Nos Sapeurs Pompiers

Chers Thaloises et Thalois,

J'aimerais terminer cette année 2009 sur une bonne note.

Nos interventions locales habituelles sont en diminution, notre participation avec SAVERNE (feu, inondations, astreintes, gardes...) se fait avec assiduité.

Notre effectif pompier est en continuelle augmentation, tout comme notre matériel d'où le besoin urgent d'un local. Le soutien de la commune est indispensable pour le maintien de notre section.

Nous devons nous positionner dans un environnement de plus en plus réglementé, le pompier n'existe que relié à un corps et un idéal partagé. Chacun n'y a d'image qu'avec et par les autres : le jeu perso est interdit.

Nous devons être des spécialistes discrets, mais professionnels, jusqu'au bout des ongles et le plus souvent volontaires avec une double vie ; merci à nos épouses et à nos enfants.

Toutes les spécialités demandent de la motivation, du temps et de l'engagement. Il n'y a pas que les interventions, il y a tout ce qui gravite autour : les formations, les manœuvres, le travail, le rôle que chacun doit tenir au sein de la section pour permettre son bon fonctionnement, ainsi que les réunions de l'amicale.

Si on additionne tout ce temps, on s'aperçoit que cela représente de nombreuses heures. Durant cette année écoulée avons-nous toujours agi avec dévouement ? Avons-nous recherché ce qui était juste ? Nous pensons que oui et sommes fiers d'être pompiers !

Je souhaite que Noël nous donne cette joie et la volonté de bien faire et de faire du bien.

C'est mon vœu le plus cher.

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE 2010

vous souhaite la section de THAL/HAEGEN

Le chef de section : **HOPFNER Jean Pierre**



de gauche à droite : Suss Jonathan, Kilhoffer Philippe, Oberlé J. Louis, Schall Daniel, Hopfner J. Pierre, Huber Laurent, Wintzerith Mathieu, Muller J. Claude, Weyer Eric, Hiebler Patrick, Weckel Rémy, Dentel Fabien.

manquent sur la photo: Goude Christophe, Hannaux Gilles, Jungling Georges, Mehn J. François, Schoepf Bruno.

La classe 1954 en Forêt Noire



Les 19 et 20 septembre derniers la classe 1954 de Thal s'est retrouvée pour fêter les 55 ans au cours d'un week-end en Forêt Noire. Au programme des réjouissances : randonnée pédestre dans le site magnifique des cascades de Triberg, dégustation de spécialités typiques : Goulaschsuppe, Maultaschen, bière (1 litre pour les hommes, ½ litre pour les dames) et gâteaux Forêt Noire, activités sportives à l'espace forme de l'hôtel Kaltenbach ainsi que repas gastronomique.

Les chutes de Triberg sont en effet les plus hautes d'Europe. Le groupe est guidé par Patrick, marchant à l'azimut à travers vallées, montagnes, parcs, chemins et forêt. « *L'essentiel, dit-il, est de rester jeune, de voir du pays et de participer.* » Malgré la pente rude pour accéder à la cascade de Triberg, les personnes courageuses peuvent pleinement profiter de l'ionisation négative produite par la chute de l'eau sur le sol. Qui regarde bien peut y deviner fées et ondines.

Le lendemain, ce sera une petite balade pour admirer le tremplin de saut à ski de Schönwald ainsi qu'une visite dans la ville de Schönberg pour nous dégourdir les jambes et les idées et pour permettre aux dames de fouiner dans les boutiques de Kuckucksuhren et autres souvenirs à ramener pour l'occasion.

Ces retrouvailles sont toujours fort appréciées des participants. On se prend le temps de bavarder, de quitter le quotidien pour retrouver des amis qu'on ne salue souvent que de loin, en se croisant en voiture. Cela fait beaucoup de bien et l'ambiance de la soirée, autour d'une même table, est toujours agréable, voire délirante. Partis joyeux, comme l'équipe de France qui s'en va en campagne, la fleur au fusil pour un marathon, pour un saut à ski et pour nager, ce groupe thalois n'a fait que côtoyer les vaches sur les hauteurs, admirer le tremplin olympique de près et faire quelques ronds dans l'eau. Aïe ! Aïe ! Aïe ! On ramollit comme dirait l'autre !

Ont participé à ces retrouvailles : Lucien Baumann, Patrick Distel, Martine Huttler, Danièle Lehmann, Annie Messer, Simone Metzger, Arthur et Isabelle Oberlé et leurs conjoints.

Rendez-vous est bien sûr donné, dans un premier temps, pour visionner les photos souvenirs et ensuite dans 5 ans en espérant des retrouvailles du millésime 54 au grand complet.



Oberlé Arthur

Bibliothèque Municipale

Salle Jeanne d'Arc, 5 rue Ballerich

☎ 03.88.71.15.11 e mail : biblioth@orange.fr



Avant nos «congés» permettez-nous de vous rappeler les horaires et la situation géographique de votre bibliothèque municipale. Elle vous accueille le mardi de 19 à 20h30, le mercredi et le jeudi de 16 à 18h, elle est située près de la mairie, dans la salle Jeanne d'Arc accès par le Mille-Clubs. Nous tenons à remercier tous nos lecteurs, petits et grands, de leur fidélité et de leur bonne humeur.

En attendant, les bénévoles vous souhaitent d'excellentes vacances de Noël pendant lesquelles toutes les bibliothécaires partent au pôle Nord pour découvrir la bibliothèque secrète du Père-Noël. Il paraîtrait qu'elle ne contient que des ouvrages sur la «Sagesse», les «Bêtises, Pas-Graves, Graves, Impardonnables», le Code International des Cadeaux

(le tome 2 étant vraisemblablement consacré aux Cadeaux des Adultes) et les mises à jour annuelles des «Directives pour un Emballage et une Livraison plus Ecologique des commandes enfantines depuis l'an 0». Nous espérons y trouver le « Livre des recettes pour un Monde plus Solidaire », qui n'aurait plus été lu depuis fort longtemps et qu'on nous réclame dès que l'actualité parle de guerre, de famine ou de catastrophes. La bibliothèque sera donc entièrement close du 18 décembre au lundi 4 janvier 2010. Bonne année 2010 à tous !

Pascal Delorme

Nouvelles du Conseil de Fabrique

Le Conseil de Fabrique de Thal a organisé le samedi 12 décembre 2009 sa traditionnelle vente de sapins. Une part de la collecte, comme à l'accoutumée, sera versée au profit d'une œuvre de charité. Un verre de vin chaud aura réchauffé le cœur des personnes qui seront venus récupérer leur sapin. Deux catégories d'arbre auront été proposés cette année : l'épicéa et le nordmann de différentes tailles.

La fête de la solidarité aura lieu à Thal le 20 mars 2010. Une vente de pâtisserie se déroulera le dimanche de la fête paroissiale le 27 juin 2010. Le Conseil de Fabrique félicite les gens du quartier de l'église pour la crèche qui est mise en place chaque année près du monument aux morts. Il tient aussi à remercier tous les habitants de la commune pour la collecte traditionnelle de mai qui a rapporté cette année 3875 €uros. Cette collecte a pour l'instant toujours permis de couvrir les frais de chauffage de l'église ainsi que les petits achats de l'intérieur du bâtiment comme le remplacement d'armoire etc...

Pour info : **Mme Oberlé Isabelle** remplace Mme Zuber Bernadette en tant que personne relais pour la programmation des messes offertes pour les défunts et pour les renseignements concernant les activités paroissiales. Un grand merci à Bernadette qui effectue ce service depuis presque 15 ans ! La messe de Noël aura lieu le 24 décembre à 18 heures à l'église St Pierre et Paul de Thal.

Arthur Oberlé



Le Don du Sang

Une quarantaine de donneurs sont venus à la salle des fêtes de Haegen à la collecte du 12 octobre. Merci à eux! A cette occasion, de nombreuses médailles ont été remises par les maires de Thal et de Haegen dont une Médaille de Bronze 3ème niveau (+de 25 dons) à Etienne OBERLE, deux médailles de Bronze 2ème niveau (+ de 10 dons) à Véronique RAEHM et Thierry DELORME et trois médailles de Bronze 1er niveau (+ de 3 dons) à Abbygaëlle JUNG, Julie SCHEIBEL et Thomas SCHOTT.



Seuls 4 % des Français en âge de donner leur sang effectuent chaque année ce geste indispensable de santé publique. Il en faudrait plus car il faut bien rappeler que chaque jour, 500000 malades ont besoin de sang ! *Aujourd'hui en bonne santé, rien ne peut augurer de l'avenir: un jour peut-être serons-nous demandeurs....*

Ce n'est ni compliqué, ni douloureux de devenir donneur : il suffit d'avoir 18 ans au minimum, de se présenter à la collecte avec une carte d'identité, répondre à un questionnaire indispensable pour vérifier si le don n'est préjudiciable ni à soi ni au futur receveur, rencontrer quelques minutes le médecin qui prend votre tension, aller s'allonger et tendre le bras. Buvez dans la journée 2 litres d'eau pure et venez décontracté ce sera parfait!

De plus l'ambiance des collectes est toujours sympa et les repas, servis et préparés par l'amicale, sont toujours bons. N'hésitez pas! En attendant la prochaine collecte, le **19 janvier 2010**, Michèle, Anny, Laurent et Pascale vous souhaitent de passer des très belles fêtes de fin d'année.

Pascale Delorme

Gym à la Salle Jeanne d'Arc

Référente de la section ASC BROTSCH Section GYM : Mylène SCHOEPF

19 rue Ballerich 67440 THAL-MARMOUTIER appoline.schoepf@laposte.net ☎ : 06.12.70.61.02

Educateur sportif diplômé d'Etat: Atay KILIC

Depuis 2008, tous les mercredis de 20h à 21h, des cours **de gym tonique pour tous** sont en place. Avec la nouvelle saison de nouvelles activités sont proposées :

- ❖ **cours de motricité** : 3-5 ans 17h 00 à 17h45
- ❖ **cours de gym** : 17 h 00 à 18 h 00 (enfants + de 5 ans, jeunes et adultes)
- ❖ **cours de stretching pour tous** (jeunes et adultes) 19h00 à 20 h 00

Il est possible de s'inscrire à plusieurs activités selon le nombre de licenciés. Pour les tarifs se renseigner auprès de la section gym. Participation gratuite à la première séance.



Le SIVU de Haegothal : _____

Nouveau mobilier et équipement numérique à Haegen



À l'école de Haegen, l'une des salles de classe a été équipée de mobilier neuf, grâce à la volonté du SIVU. Ce fut un grand soulagement, sachant que le matériel était vraiment obsolète. Les bancs dotés de sièges intégrés avaient vu passer bien des générations. Les 24 enfants sont ravis.

En début d'année, le SIVU avait également voté un crédit de 3 000 € pour équiper, progressivement, en matériel informatique cette école qui accueille les enfants du CE2 et du CM des trois communes de Haegen, Gottenhouse et Thal. Au printemps de cette même année, l'Education Nationale lançait officiellement le programme du développement du numérique dans les écoles rurales.

Une centaine d'écoles du département pouvait bénéficier de ce plan de relance. Il fallait faire vite pour ficeler le dossier, car l'un des critères retenus était de retenir les premiers dossiers déposés. C'est ainsi que le projet de l'école de Haegen présenté par le SIVU a été retenu et aux 3000 € initialement prévus se sont ajoutés 9000 €HT de l'Etat.

C'est ainsi qu'un tableau blanc multimédia interactif avec vidéo projecteur intégré a été installé au courant des vacances de la Toussaint. A ce jour une dizaine d'ordinateurs portables et une imprimante couleur laser ont été livrés. Il ne manque plus que la valise avec borne Wifi intégrée. Cet élément indispensable, pour le moment en rupture de stock, permettra d'accueillir et surtout de recharger les portables et de les transporter aisément d'une salle de classe à l'autre.

Nos enfants pourront avec fierté, rivaliser avec ceux des villes.



Le mot des écoliers

Nettoyons la nature

Vendredi dernier, on a nettoyé la nature. Nous avons mis le tee-shirt et les gants pour ne pas nous salir les mains.

Nous avons faim et soif parce que nous avons beaucoup travaillé. Alors, on a pris un bon goûter.

Il vaudrait mieux mettre ses déchets à la poubelle au lieu de les jeter par terre. Cela nous ferait moins de travail !



La sortie châtaigne

Vendredi après-midi, nous sommes allés à la forêt de Haegen. Nous avons pris le bus à l'école, il nous a ensuite déposé devant l'école de Haegen et nous avons rejoint la forêt. Chacun a mis ses bottes, a pris son seau ou son sac. Nous avons suivi le chemin qui traverse la forêt et qui rejoint le terrain de foot. Nous avons vu des feuilles, des scarabées, du bois, des troncs, des arbres, des bogues et des châtaignes. Quand nous sommes arrivés au terrain de foot, nous nous sommes reposés et nous avons pris le goûter. Ensuite, nous avons suivi un autre chemin pour trouver encore des châtaignes et nous sommes allés prendre le bus pour rentrer à la maison où chacun a pu emporter sa récolte.



Dictées à l'adulte par les élèves de l'école maternelle.

Vive le CP !!!



Voilà bientôt 4 mois que nos chers enfants ont repris le chemin des écoliers. Et comme chaque année, la rentrée avait un goût particulier pour les CP. Pour tous, le passage de la maternelle à l'élémentaire est synonyme de changements : changement de maîtresse bien sûr mais aussi de lieu, et surtout de façon de travailler. C'est la grande école !

A l'approche de Noël, voici le témoignage de la « promo » 2009/2010 qui répond à la question:

« Pour vous, c'est quoi la classe de CP ? »

Jean : *« le CP, c'est pour apprendre à lire »*

Marine : *« pour apprendre à écrire »*

Jules La. : *« pour se développer et savoir plus de choses »*

Anthony : *« pour apprendre les calculs et apprendre à compter »*

Maud : *« on apprend aussi des mots »*

Enzo : *« pour savoir mieux les chiffres »*

Lucas : *« pour apprendre des poésies »*

Louis : *« c'est la première classe où on fait de la religion et de l'allemand, et on a aussi des casiers à nous »*

Vianney : *« maintenant on a nos propres affaires »*

Et bien entendu on arrive aux choses qui fâchent:

Jean : *« au CP, j'aime pas les traits de comportement »*

Pierre : *« je déteste les devoirs ! »*

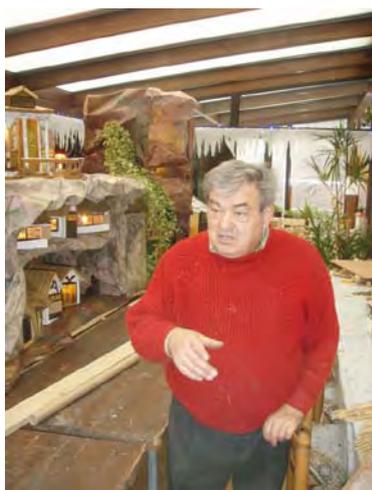
Marine : *« j'aime les devoirs quand il n'y en a pas beaucoup »*

Mathieu : *« moi, j'aime lire les devoirs. »*

Anthony : *« les devoirs c'est bien parce qu'on apprend ! »*

Et finalement: Jules : *« je préfère le CP à la maternelle » OUF!!!*

La crèche Dreyer



Dans notre village, tout le monde connaît DREYER Gabriel et Lisbeth pour leurs fonds de tartes flambées ! Nombreux sont ceux qui se sont déplacés chez eux pour acquérir ces fameuses « galettes. » Je vous invite maintenant à vous rendre au 19 rue du Hirschberg pendant la période de Noël. Le couple vous accueillera avec plaisir et M. DREYER vous fera « visiter » sa crèche.

Cela fait maintenant une dizaine d'années qu'il réalise une crèche gigantesque dans sa véranda. En effet, elle mesure huit mètres de long, deux mètres de large pour atteindre une hauteur de deux mètres soixante dix. Tous les éléments sont constitués de matériaux de récupération. C'est en pliant les cartons cadeaux de Noël qui lui résistaient et se transformaient en maisonnette, que l'idée a germé de les utiliser pour réaliser une crèche. Notre artiste travaille sans plan et son chantier évolue au gré de son imagination. L'hôtel d'Hérode (une ancienne caisse à chaussures) est placé en premier, puis il installe l'étable, la maison du Père Noël, le moulin du meunier... Toutefois, deux éléments lui semblent incontournables : l'eau et la farine indispensables pour vivre. Tout cet ensemble du plus bel effet est évidemment éclairé, animé et sonorisé. Une centaine d'heures de travail sont nécessaires pour mener à terme son œuvre qui ne serait pas ce qu'elle est sans son épouse qui pilote et critique chaque fait et geste de son époux...

Alors, si vous souhaitez découvrir cette magnifique réalisation, n'hésitez pas à leur téléphoner, M. et Mme Dreyer se feront un grand plaisir pour vous accueillir et vous commenter leur crèche.

Rémy Lehmann



Joyeux Noël



Nos grands anniversaires

sœur	Màrìe Èvènnè		98 àns
Mmè.	VOLKRINGER	Louìsè	93 àns
Mmè.	WALTER	Màrìe	93 àns
M.	KUHN	Chàrlès	89 àns
sœur	Màrìe Gàbrìèl		88 àns
M.	DENTEL	Julìen	88 àns
Mmè.	DENTEL	Lucrè	88 àns
Mmè.	ÖBERLE	Gèorgèttè	87 àns
Mmè.	ÖBERLE	Màrìe-Thérèsè	87 àns
sœur	Màrìe Annè		87 àns
Mmè.	BRILL	Gèorgèttè	86 àns
Mmè.	DISTEL	Louìsè	86 àns
M.	SCHNER	André	85 àns
Mmè.	DISTEL	Lucrè	85 àns
Mmè.	HUY	Màrìe-Jèannè	84 àns
Mmè.	RABOT	Pàulèttè	84 àns
M.	ELEISCHMANN	Alfrèd	83 àns
M.	HAMBURGER	Lucièn	83 àns
M.	HUBER	Antòinè	83 àns
sœur	Màrìe Myrtàim		83 àns
Mmè.	ÖBERLE	Màrìe-Louìsè	83 àns
M.	ÖBERLE	Josèph	83 àns
Mmè.	ÖBERLE	Louìsè	83 àns
sœur	Màrìe Adèlphè		82 àns
M.	SACHS	Chàrlès	82 àns
M.	DELORME SOIT DELORMOZ	Clàudè	81 àns
M.	ELECKSTEINER	Pièrrè	81 àns
Mmè.	MÖCKEL	Irèné	81 àns
sœur	Màrìe Simònè		81 àns
Mmè.	HAMBURGER	Màrìe-Louìsè	80 àns
Mmè.	HUBER	Màrìe-Jèannè	80 àns
sœur	Màrìe Aimèè		80 àns
sœur	Màrìe Alphonsè		80 àns
M.	MULLER	Jèàn-Pièrrè	80 àns
Mmè.	SACHS	Opèrè	80 àns
Mmè.	DISTEL	Màdèlèinè	80 àns
M.	WALTNER	Gèorgès	80 àns
Mmè.	LUDWIG née EBERNARD	Màrìe-Thérèsè	79 àns
M.	KALECK	Rènè	79 àns
Mmè.	LUDWIG née LERCN	Màrìe-Thérèsè	79 àns
M.	LERCN	Chàrlès	79 àns
M.	MEUNIER	Gèràrd	79 àns
Mmè.	DÉSPONTS	Màrìe-Thérèsè	79 àns
sœur	Màrìe Blàndinè		79 àns

Joyeux
Anniversaire



sœur Màrìe Èvènnè



Mmè. Distèl Gèorgèttè



M. Müllèr Jèàn-Pièrrè

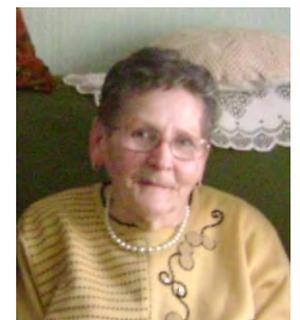
Mmè.	CRUETZMEYER	Màrie-Jeànné	79 àns
M.	WETTA	André	79 àns
M.	HOPENER	Robèrt	78 àns
Mmè.	LERCH	Alcè	78 àns
M.	STORCK	Lucièn	78 àns
Mmè.	DELORMÉ SOÏT DELORMOZ	Clàudètte	77 àns
sœur	Màrie Gènéviève		77 àns
Mmè.	MULLER	Thérèsè	77 àns
M.	LAUGÈL	Lucièn	77 àns
M.	MEYER	Clàudé	77 àns
Mmè.	FLECKSTEINER	Màrie-Cécile	77 àns
M.	BRILL	André	76 àns
M.	HOPENER	Josèph	76 àns
Mmè.	MEUNIER	Huguètte	76 àns
sœur	Màrie Luciè		76 àns
Mmè.	JUNG	Cécile	76 àns
Mmè.	BRILL	Alcè	76 àns
M.	SOUJIER	Othon	76 àns
sœur	Màrie Làurèncè		76 àns
M.	ZUBER	Gérard	76 àns
Mmè.	HOPENER	Luciè	75 àns
Mmè.	BRILL	Màrie-Louise	75 àns
M.	ENRMANN	Jèàn-Màrie	75 àns
M.	FETTIG	Roland	75 àns
Mmè.	HERTSCHUNJ	Màrie-Màdèlèinè	75 àns
M.	HERTSCHUNJ	Antoinè	75 àns
Mmè.	MEYER	Rènéè	75 àns
Mmè.	SCHNEIDER	Luciènnè	75 àns
Mmè.	FETTIG	Suzànnè	75 àns
Mmè.	LUX	Josèphiné	75 àns
M.	TROESCH	Jèàn-Louis	75 àns
M.	VELTEN	Gérard	75 àns
Mmè.	LAUGÈL	Màrie	74 àns
M.	KANY	Màrcèl	74 àns
M.	ROTH	Èrnèst	74 àns
Mmè.	ZUBER	Bèrnàdètte	74 àns
M.	WETTA	Augustè	74 àns
Mmè.	WETTA	Màrie-Louise	74 àns
Sœur	Màrie Cèlinè		73 àns
M.	FUGIER	Gàbrèl	73 àns
M.	HERTSCHUNJ	Pièrrè	73 àns
M.	KIRBILLER	André	73 àns
Mmè.	UNRING	Màrie-Màdèlèinè	73 àns
sœur	Angèlè Màrie		73 àns
Mmè.	TESSIER	Nicollè	73 àns
M.	JENÉ	Gilbert	72 àns
Mmè.	ROTH	Thilà	72 àns
Mmè.	KANY	Màrie-Rosè	72 àns
M.	SCHWARTZ	Ràymond	72 àns



M. Wàlthèr Fèrnànd



Mmè. Distèl Màdèlèinè



Mmè Nàmbugèr Màrie-Louise



M. Schèèr Andrè

Mmè.	HÖPFNER néé TROESCH	Màrie-Antoinètte	72 àns
Mmè.	ENRMANN	Màrthé	72 àns
Mmè.	WETTA	Yvonné	71 àns
M.	DREYER	Gàbréel	71 àns
Mmè.	BRILL	Màrie Thérésé	71 àns
M.	KÖENLER	Chàrlés	71 àns
Mmè.	EUJ	Lyéà	71 àns
sœur	Màrie Mâdèlèné		71 àns
Mmè.	HERTSCHUN	Lucè	70 àns
sœur	Màrie Clàudèné	Nésè	70 àns
M.	ZWANG	Jéàn-Clàudè	70 àns
M.	WALTER	Fèrnând	70 àns
M.	SCHÖPF	Antoinè	70 àns
M.	MÖRGENTHAUER	Albért	70 àns
Mmè.	STORCK	Alcè	70 àns
M.	GRIENENBERGER	Bèrnârd	70 àns
M.	HÖFF	Jéàn-Léou's	70 àns
Mmè.	KALCK	Màrie-Thérésé	70 àns



sœur Marie Anne

Etat civil

Naissances

- **Matthias** né le 27 décembre 2008, fils de Lämmel-Philippé et Wittmer Aurélie
- **Sarah** née le 19 mars 2009, fille de Diemer Adrien et Ränner Sandra
- **Robin** né le 28 août 2009, fils de Kétel Jean-Christophe et Bilger Barbara



Qui Voilà ?

Mariages

- **Kuhn Joël et Scheibel Julie**
Mariage célébré le 05 septembre 2009
- **Retler Frédéric et Kammerlocher Sandrine**
Mariage célébré le 12 septembre 2009



Décès

- **Distel René** le 28 décembre 2008
- **Richert Marguerite** le 07 janvier 2009
- **Hopfner Mariette** le 26 février 2009
- **Brill Albert** le 15 juin 2009



Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Recensement de la population

Toute la population vivant à **THAL-MARMOUTIER**
sera recensée à compter du 21 janvier 2010

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme **THAL-MARMOUTIER**, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

THAL-MARMOUTIER a été recensée en 2005 et fait à nouveau partie du groupe de communes recensées en 2010.

À partir du 21 janvier 2010, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

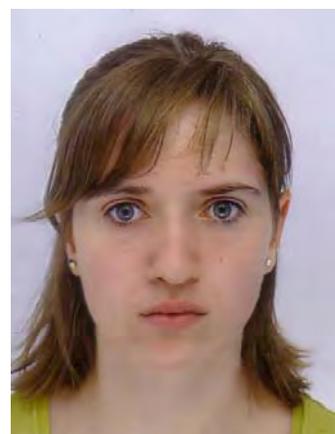


Céline HOPFNER (à gauche)

et

Léa REPERT (à droite)

ont été recrutées comme
agents recenseurs de Thal-Marmoutier.



Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Infos en vrac

Infos aux habitants par boîte aux lettres :



La commune a pris l'habitude de communiquer par distribution de courriers, de tracs, de feuillets ! Afin de nous faciliter cette distribution ; merci de mettre les noms et prénoms des résidants sur les boîtes aux lettres.

D'avance un grand **MERCI**.



Infos aux habitants par courriel :



Les personnes souhaitant être informées par courriel (date de passage du ramoneur, date d'enlèvement des ordures ménagères, etc..) peuvent faire parvenir leur coordonnées e-mail à l'adresse de la mairie : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Wimax et Internet



Une nouvelle réunion d'information au public sur l'internet Wimax et Satellite sera organisée le **13 janvier 2010 à REINHARDMUNSTER**

Il s'agit de donner une information large et immédiate de l'offre spéciale de NET67 dans vos foyers : **gratuité des installations WiMax jusqu'au 31/01/2010.**

Pour obtenir plus d'informations la Communauté de Communes de Saverne à mis en place un numéro spécifique **03 88 71 61 14** et une page internet <http://aideinternet.cc-saverne.fr>

Logement vacant :



Un logement communal sera vacant prochainement. Il dispose d'une surface habitable de 70,67m² et comprend 3 pièces, une cuisine, une salle de bains/wc et un dégagement.

Loyer mensuel (hors charges) : 301,21 €

Pour toute information complémentaire, les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie lors des permanences soit :

Lundi 18 h à 20 h

Jeudi 18 h à 20 h

Congés d'hiver :



Les bureaux de la Mairie seront fermés du **21 au 31 décembre 2009 inclus**.

En cas d'urgence, veuillez appeler le **03 88 91 27 58**.

Inscription sur la liste électorale : une permanence sera assurée jeudi le 31 décembre 2009 entre 9 h et 11 h

Carte d'identité :



Votre carte d'identité est-elle toujours valide ? Le délai d'obtention d'une nouvelle carte est long ! Sachez qu'une carte d'identité en **cours de validité** vous sera demandée pour bénéficier de l'allocation chômage, pour le remplacement d'une carte Vitale perdue, pour un déplacement à l'étranger notamment pour les voyages scolaires.

Permis de détention de chien de 1ère et de 2ème catégorie :



La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, rend obligatoire l'obtention **d'un permis de détention pour les propriétaires des chiens de première et de deuxième catégorie de plus d'un an**. Ce permis est délivré par le maire du lieu de résidence du propriétaire ou détenteur du chien et se substitue à l'actuelle déclaration faite en mairie. **Il doit être obtenu au plus tard le 31 décembre 2009.**
Pour plus de renseignements prendre contact avec la mairie.

Eclairage public :

Pour que notre éclairage public reste efficace, les habitants de la commune ayant un candélabre devant leur propriété, sont invités à élaguer leurs arbres autour du lampadaire. Merci pour votre acte citoyen.



Préparer sa retraite :



CENTRE D'INFORMATION
CONSEIL ET ACCUEIL
DES SALARIÉS **agirc** et **arrco**

Pour préparer votre dossier de retraite complémentaire de salarié : information générale, ouverture de dossier, prise de rendez-vous, ... appelez le : **0 820 200 189**
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 18h00 sans interruption (0,09 €/min à partir d'un poste fixe)

Service des Impôts des Particuliers : SIP

A partir du 2 décembre 2009, un **Service des Impôts des Particuliers** sera créé à Saverne.

Ainsi, vous pourrez accomplir en un seul et même lieu toutes les démarches relatives à vos impôts, qu'il s'agisse du calcul ou du paiement (impôt sur le revenu et CSG, taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle).

Le « *Service des impôts des particuliers de Saverne* » se situera dans les locaux du Centre des Impôts actuel, 11 rue Sainte Marie à Saverne (tél. : **03 88 03 12 51**).

Ce service vous accueillera du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16h.

La **trésorerie principale de Saverne**, qui prend le nom de « *Trésorerie de Saverne Collectivités* » continuera à encaisser les produits locaux : factures d'eau et d'assainissement, redevances ordures ménagères, cantines et autres recettes pour les communes et la ville de Saverne ainsi que les factures du centre hospitalier de Saverne.

La « *Trésorerie de Saverne Collectivités* » vous accueillera dans ses locaux actuels, 14 rue du Tribunal à Saverne (tél. : **03 88 01 86 50**),

Ce service vous accueillera du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14h à 16h30.

 : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

 : 03.88.91.20.87 -  : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr



CALENDRIER 2010



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
10 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d' Arc
19 Janvier	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
30 Janvier	Théâtre alsacien	Amicale des Pompiers	Salle Jeanne d' Arc
31 Janvier	Tournoi de belote	ASC Brotsch	Salle Jeanne d' Arc
7 Mars	Repas Couscous	Ass. Jeanne d' Arc	Salle Jeanne d' Arc
14 & 21 Mars	Elections Régionales	Mairie	Mille-Clubs
20 Mars	Fête de la Solidarité	Conseil de Fabrique	Eglise & Salle Jeanne d' Arc
8 Mai	Fête des Aînés	L'équipe municipale	Salle Jeanne d' Arc
10 Juin	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
11 Juin	Assemblée Générale	ASC Brotsch	
19 Juin	Feu de la Saint Jean	ASC Brotsch	Stade Thal
27 juin	Fête patronale	Conseil de Fabrique	Salle Jeanne d' Arc
11 Juillet	Brocante	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 Juillet	Feu d'artifice bal populaire	Badminton	Salle Jeanne d' Arc
6 7 8 août	Tournoi « Challenge Au Bain »	ASC Brotsch	Stade Haegen
03 octobre	Fête inter paroissiale St François d' Assise	Petites Sœurs Franciscaines	Salle Jeanne d' Arc
12 Octobre	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
16 Octobre	Dîner dansant	ASC Brotsch	Reinhardsmunster
21 Novembre	Cochonnailles	Ass. Jeanne d' Arc	Salle Jeanne d' Arc



Joyeuses Fêtes
Joyeuses Fêtes



Message de Noël



La la la la la....

Laissons derrière nous toutes les nouvelles véhiculées et amplifiées par les médias.

Période de quêtes, de dons.

En cette veille de fête, juste un petit clin d'œil pour se plonger dans cette quiétude et de rendre la vie plus lumineuse.

C'est peut-être le temps de la regarder sous d'autres facettes et enfin de se prendre le temps. Le temps pour quoi faire ? Se reposer, se promener, rire, aller vers les autres, aimer et je vous laisse la liberté de choisir pour vous-même.

Pour les amateurs de cinéma, je vous invite à aller voir le dernier film de Frank Capra : « *LE DROLE DE NOËL DE SCROOGE* » un film hors du commun, une adaptation spectaculaire du conte de Charles Dickens.

Et comme le disait ma grand'mère : il n'est jamais trop tard et tout est possible : « C'est la qualité de notre regard qui donne leur sens aux choses et aux mots » Josianne Braun

Bon Noël à vous lectrices et lecteurs et une très Bonne Année 2010.



Crèche réalisée par
Michèle Baumann

Bonne Année 2010



*Le Maire, les Adjoint, les Membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2010*



L'ensemble de la population est cordialement invité
à la présentation des Vœux du Maire
le dimanche 10 janvier 2010
à 16 heures
à la salle Jeanne d'Arc,
autour d'une galette des rois et autour d'un bon vin chaud.

L'équipe municipale.